essentiel
La santé est un droit universel

Association ESSENTIEL
29, Quai François Mitterrand
44273 Nantes Cedex 2
02 40 35 31 63 - 06 08 35 30 40

Fiche de remboursement de frais

Nom:	Prénom :

Date	Descriptif	Frais de déplacement*		Sncf /Ratp/Taxi	Parking /Péage	Hôtel	Repas Midi	Repas Soir	Fournitures	Documentation	Téléphone	Affranchissement/Port	Autres frais
		0,32											
			0										
			0										
			0										
			0										
			0										
	TOTAL		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Signature de l'intéressé

Visa du Responsable de l'association

Total note de frais	- €
Avance NDF à déduire	
A Payer /A Rembourser	- €

*** Frais de déplacement 0,316xdistance parcourue**

Salariés, Administrateurs, Bénévoles

En France,
Repas **:** 25 € maximum sur justificatifs (hors bénéficiaires tickets restau le midi)
Hôtel **:** Remboursements dans la limite de 85€/nuit (petit déjeuner inclus) Et 95€ en region parisienne
Transports **:** Indemnités Kilométriques auto : 0,320
Vélomoteur, scooter, moto : 0,124/Km, velo : 0,25/km
Remboursement train sur base 2ème classe, Intramuros s/ base transports collectifs, Parking dans la limite d'une journée.

A l'étranger,
Indemnités forfaitaires: 30€/jour pour les frais de déplacement, hébergement et restauration liées aux déplacements en mission
Hôtel: Remboursements dans la limite de 70€/nuit (petit déjeuner inclus)

Accueil de partenaires Dans le cas d'accueil de partenaires : une indemnité forfaitaire de 12€ par jour est proposée afin d'assurer les frais inhérents à cet accueil (déplacements, hébergements…).

Autres achats : Remboursements effectués sur Justificatifs (frais liés aux missions: visa, vaccin, médiacament...)